

Avis de constitution

SOCIETE « OFMAS INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE » en abrégé « OFMAS INTERNATIONAL CI »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
C, LOT 14, Lot 14, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 31/07/2025 reçus par Me FOLDAH-KOUASSI Yolande,, et enregistrés au CEPICI le 14/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OFMAS INTERNATIONAL COTE D'IVOIRE » en abrégé « OFMAS INTERNATIONAL CI »

Objet : La Société a pour objet en tous pays et particulièrement en Côte d'Ivoire :

L'entreprise générale de construction, travaux publics, génie-civil, ouvrage d'art, travaux hydrauliques équipements industriels se rapportant aux bâtiments.

Toutes études et réalisation des projets et autres similaires se rattachant à l'objet

L'achat, la vente, l'échange, l'importation, l'exportation, l'emmagasinage, le transport, de tous produits, marchandises, denrées et objet de toute nature et de toutes provenances;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières qui pourraient se rapporter directement ou indirectement l'objet social.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY ZONE 4
C, LOT 14, Lot 14, Ilot ND

Dirigeant(s) M DE CHACUS HOUNDAGNON LANDRY

ROLAND JESUS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10347 du 09/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62117/GTCA/RC/2025 du 09/10/2025

